

DEPARTEMENT DU GARD

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE SAINT NAZAIRE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT NAZAIRE**
Séance du 31 Janvier 2023
Délibération n°DEL-2023-6

Nombres de membres :

Afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 12

Date de la convocation : 25/01/2023

Date d'affichage : 25/01/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 31 Janvier à 18h15 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Présents : Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame Marie-Diane ALLEMAND, , Madame POREAU Sylvie, Monsieur GIRARD Jack, Madame GISSINGER Sylviane, Monsieur DELATTRE Aymeric, Monsieur Jérôme JUSSEAUME, Madame ORNIA Katrine, Madame Amandine MARILLER

Procurations : Monsieur Vincent LEVANTERI à Monsieur Gérald MISSOUR, Madame Monique MORGAT-BEULIN à Mme Sylvie POREAU

Absents excusés : Monsieur Didier AZNAR, Madame VINCENT Anne-Marie, Monsieur ALLAINE Franck

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Jean-Bernard COMBA est nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération :
Personnel Communal – Création de Postes

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 complétée et modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la détermination par le conseil municipal des taux de promotion pour les avancements de grade ;

Vu les lignes directrices de gestion de la commune présentées au comité technique ;

Vu les besoins de la commune, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer les postes suivants à compter du 1^{er} février 2023 pour le poste d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} Classe et 1^{er} avril 2023 pour le poste d' Adjoint Technique Principal 1^{ère} Classe ;

Nombre	Grade	Temps de Travail	A compter du
1	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} Classe	35h00	1 ^{er} février 2023
1	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} Classe	31h41	1 ^{er} avril 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité:**

-**DECIDE** la création des postes mentionnés ci-dessus

-**FAIT** la déclaration de création d'emploi au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard en

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Affiché le

ID : 030-213002884-20230131-DEL_2023_6-DE

vertu de la loi du 26 Janvier 1984 modifiée articles 23 et 41

-S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires aux budgets de l'exercice 2023 et s

Et ont signé les membres présents,

Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

**Le Maire,
Gérald MISSOUR**

